

Municipales. Le collectif cœur de parc fêtait ce dimanche l'intégration de la ville au futur Parc, avec trois des candidats à la Mairie.

Un parc national pour un engagement durable

■ Après plus de deux ans de lutte active menée par le collectif La Ciotat Cœur de Parc, la ville a enfin été intégrée dans le projet de parc national des calanques. Une victoire que le collectif célébrait ce dimanche au yacht-club sur les quais, entourée des différentes associations travaillant autour du parc, des ciotadens et des candidats aux municipales. Grand absent notable de la soirée, le maire sortant Patrick Boré, qui a décliné l'invitation montrant ainsi ses réticences à l'égard du projet.

Après une première heure festive avec des mini-sketches de théâtre sur le thème de l'environnement, Alain Matési a prononcé les discours d'ouverture annonçant l'objectif de cette rencontre : « fédérer les Ciotadens autour du projet et envisager durablement l'avenir de la ville dans le parc des calanques ». Rappelant que « le parc est un instrument de protection et de valorisation », Alain Matési a expliqué qu'il s'agit d'un « parc nouvelle génération avec un cœur de parc regroupant le territoire maritime et terrestre à protéger et des aires d'adhésions regroupant des communes qui adhèrent au projet et le soutiennent, notamment, par la mise en place d'une politique de développement durable ».

Un thème sur lequel les candidats aux élections municipales étaient justement invités à s'exprimer, avant de signer un acte d'engagement.

Premier à prendre la parole, Bernard Chabaud a rappelé son soutien au projet, « il est bon pour Marseille et Cassis, pourquoi ne le serait-il pas pour La Ciotat ? ». Et d'estimer qu'il est « essentiel de rétablir le dialogue avec les pêcheurs et les chasseurs hostiles au projet et de sensibiliser les scolaires et les touristes ». Concernant les mesures à prendre, le candidat prévoit : « la mise aux normes des bâtiments communaux, le tri sélectif



Plusieurs centaines de Ciotadens ont répondu à l'invitation du collectif ce dimanche pour fêter le Parc National des Calanques.

ou l'utilisation de véhicules propres ».

Patrick Boré aux abonnés absents

Pour Karim Ghendouf le leader de la liste La Ciotat pour tous, qui a soutenu le projet du parc dans l'adversité des conseils municipaux, ce parc va permettre de faire naître « une ville pour tous avec une politique de développement durable et de véritable protection de son territoire. Cela permettra à chacun de pratiquer ses activités tout en assurant le maintien de ressources irremplaçables ». Le conseiller régional, prévoit avant tout « la mise en place d'une charte locale de l'environnement ». Celle-ci permettra de tenir compte d'un cahier des charges « environnemental pour tous les futurs projets » et de faire de La Ciotat une ville modèle en matière de développement durable, à commencer

par les bâtiments communaux. Cela implique aussi « une politique de solidarité dans le traitement des déchets - qui ne doivent pas être envoyés à Fos - explique-t-il, ainsi qu'une politique d'éducation et de santé publique » et souhaite « continuer l'opération port propre ainsi que l'aménagement de pistes cyclables ».

Enfin, Jean-Pierre Repiquet s'est exprimé sur le projet qu'il « soutient depuis le début ». Se disant « heureux de célébrer la victoire », il a cependant rappelé qu'« elle reste fragile face aux convoitises immobilières où beaucoup d'argent est en jeu ». Il a comparé ce futur parc à celui des Ecrins dans les Alpes, « la protection n'empêche pas la pêche, la chasse ou les activités touristiques ». Parmi les mesures à prendre, le candidat a lancé celle de « la création d'un centre de traitement des déchets à la décharge du Mentaure ».

Alain Matési a ensuite laissé la parole à Denise Ricard, représentante du collectif Un Parc National pour les Calanques, qui se bat depuis 1975 autant pour Marseille que pour La Ciotat. Cette dernière a expliqué qu'une lettre avait été envoyée aux candidats à la mairie de Marseille afin qu'ils s'expriment sur le projet. Jean-Luc Benhamias, le candidat Modem s'est dit « favorable à la création d'un parc » tandis que Jean-Noël Guérini l'a approuvé, ajoutant qu'il était essentiel que « ce parc se fasse au sein d'une grande communauté urbaine ». Seul le Maire de la cité phocéenne Jean-Claude Gaudin n'a pas encore répondu...

La soirée s'est poursuivie en musique, sur les airs du groupe ciotaden Moussu Te e Lei Jovens, repris en chœur par le public, dans une ambiance festive.

EMILIE TOMASINI

Chronologie écologique



Les dates clés du parc national des calanques

Le 7 mars 2007, après une grande manifestation à Marseille le maire de Marseille Jean-Claude Gaudin acceptait le projet de parc national des calanques.

Après deux ans de mobilisation des associations et du collectif, Le 29 novembre 2007, la commune de La Ciotat accepte d'intégrer le Groupement d'Intérêt Public du Parc National.

Le 21 février, Le Premier Ministre a nommé le préfet de la région PACA coordinateur de la mise en place du parc dans les Bouches-du-Rhône et le Var lançant ainsi la procédure de création du parc.

Le 2 mars 2008, excepté Patrick Boré, les candidats aux élections municipales signent un « engagement » pour une politique en faveur du développement durable (photo ci-contre).

Courant 2008, l'avant projet de Parc devrait être finalisé et validé.

En 2009, le décret de création du parc devrait être promulgué. Enfin, en 2010, le parc devrait être officiellement lancé.